

La quatrième saison de Face au juge sur RTL

La justice du quotidien

Michel PAQUOT

« J'ai beaucoup hésité avant d'accepter. » Les différents magistrats filmés au cours des six épisodes de la quatrième saison de *Face au juge* disent tous la même chose : cela n'allait pas de soi, pour eux, d'apparaître dans une série télé. Qui plus est diffusée sur une chaîne populaire, RTL, et à une heure de forte audience, le dimanche en début de soirée. « *Je n'aime pas être reconnue en rue, ce n'est pas mon truc* », avoue l'une d'entre eux.

Et pourtant, ils y sont tous allés, soucieux de montrer une image plus « humaine » de la justice. Tout en pariant sur les vertus pédagogiques du projet. Aucun ne le regrette : l'émission, rythmée comme une série policière, reflète fidèlement leur travail, sans trucage, ni excès, ni voyeurisme. Même si l'on peut regretter une voix off un peu redondante ou une musique parfois envahissante. Et les réactions sont extrêmement positives, tant de la part du milieu judiciaire que des téléspectateurs, de plus en plus nombreux au fil des ans. « *Nous voulons raconter ce qui se passe derrière les portes des tribunaux*, commente Julie Denayer, aux manettes dès l'origine. *Et aussi montrer l'humanité des juges.* »

SAVANT ÉQUILIBRE

« *L'exercice de la justice est de rechercher le savant équilibre entre la nécessité de la répression, en fonction de la gravité de l'infraction, et la prise en compte des caractéristiques de la personne qui comparait, ses conditions socio-économiques ou professionnelles* », explique Jean-Pierre Martin, le doyen des juges de police à Charleroi, aujourd'hui retraité. Il a notamment affaire à un homme inculpé – pour la dix-septième fois ! – suite à un excès de vitesse. « *Si vous privez quelqu'un pendant trop longtemps de son permis, vous risquez de le mettre en danger au niveau de sa vie professionnelle. Et cela peut aussi fragiliser son entourage. Il y a un message à faire passer pour essayer de le responsabiliser* », ajoute le magistrat, toujours attentif à la psychologie de la personne qui se trouve face à lui.

Ce qui n'est pas toujours évident, quand il soupire qu'à Charleroi, chaque magistrat traite environ trois mille dossiers par an, soit une soixantaine par audience. « *Notre objectif est de donner de la justice un visage humain. Pour la majorité de la po-*

pulation, c'est un autre monde, un univers à part, réservé à des initiés. Les gens doivent comprendre que les magistrats sont des hommes et des femmes comme tout le monde. »

PRÉCARITÉ ACCRUE

Ces émissions sont longues à préparer, à tourner et à monter. L'équipe se rend au tribunal sans savoir ce qui l'attend, filme tout, ne conservant que ce qui lui semble intéressant. Chaque affaire sélectionnée est alors suivie. Julie Denayer pose parfois quelques questions au justiciable à sa sortie de l'audience. On peut être surpris que ces hommes ou femmes accusés de délits plus ou moins graves acceptent de témoigner, sans être floutés. « *Ce sont des histoires humaines que je cherche* », insiste la journaliste. Qui veut aussi « *montrer que la précarité est de plus en plus importante* ».

Ce constat est amplement confirmé par Françoise Verheggen, juge de paix du canton de Visé. « *Depuis quelques années, observe-t-elle, je vois une véritable aggravation d'impayés, surtout dans les recouvrements de créances. Les gens n'ayant plus les moyens de payer leur médecin, ils ap-*

Médias
&
Immédi@ts

MONDE EN DIRECT

Nées avec internet, les webcams permettent d'être, en temps réel, aux quatre coins du monde. Certains sites proposent même des accès à des webcams de surveillance, ou de particuliers. Mais les plus agréables sont celles qui font voyager, par exemple aux quatre coins de l'Italie ou permettent de partager la vue de la terre depuis l'International Space Station –ISS.

▣ www.skylinewebcams.com
▣ <http://www.agences-spatiales.fr/en-direct-de-iss/>

CASE DOC

La RTBF vient d'inaugurer une nouvelle case de sa grille destinée aux documentaires d'enquête et d'investigation et aux grands reportages de société. *Doc Shot* propose des premières diffusions, présentées par le journaliste François Mazure. Grande nouveauté, celui-ci réalise à chaque fois le lancement des sujets, ce qui permet de contextualiser et de mieux comprendre l'enjeu les reportages proposés.

Sur *La Une*, tous les jeudis en deuxième partie de soirée.



© RTL-TVI

Grand succès d'audience, l'émission Face au juge, présentée par Julie Denayer, raconte un monde judiciaire loin des procès médiatisés des cours d'assises. En misant sur son potentiel d'exemplarité.

TROIS JUGES FACE CAMÉRA.
Françoise Verheggen, Luc Hennart et Jean-Pierre Martin au travail.

pellent l'ambulance qui les emmène à l'hôpital, qu'ils ne paient pas. Résultat : les hôpitaux et les sociétés d'ambulance leur réclament des sommes parfois minimes, quinze-vingt euros, mais qui, avec les frais, peuvent atteindre trois cents euros. »

L'une des séquences la montre face à un jeune homme en retard de loyers. Elle lui fait promettre de régler neuf cents euros dans le mois. Accord qu'il ne respecte pas. Il est alors expulsé.

« Je recherche avant tout des histoires humaines. »

« Des cas comme celui-ci, j'en ai au moins trois par audience. Il est important que les téléspectateurs prennent conscience qu'un accident de la vie peut arriver et que le juge laisse une chance. Mais il faut la saisir. » La magistrate ne culpabilise pas d'avoir pris cette décision radicale.

« Je lui demande s'il est bien certain de pouvoir payer. Je lui dis qu'il n'aura pas de seconde chance. Or il ne respecte pas son engagement. Je

ne peux pas me déjuger. Peu importe la raison pour laquelle il ne paie pas, ce n'est pas mon rôle de le savoir. Mon rôle est de maintenir l'église au milieu du village et de veiller aux intérêts de la bailleresse. On peut être humain tout en respectant les règles. »

« J'ai prêté serment d'avocat en 1982, de magistrat 1997, et j'ai l'impression qu'on ne me l'a fait plus, poursuit-elle. Un des points positifs de mon métier, que j'adore, est de parvenir à réconcilier des gens. Mais après une audience publique comme celle-là, je suis obligée de me consacrer à autre chose, je suis psychologiquement fatiguée, lessivée. Étant très impulsive, je prends sur moi sans le manifester. Je dois rester calme face à la colère, le mal-être, la tension nerveuse de la personne que j'ai en face de moi. »

PRISON, OU NON ?

À Luc Hennart, président du tribunal de première instance de Bruxelles, se pose une autre question, celle de l'emprisonnement, ou non, du condamné.

« Comme je le dis souvent, on fait de la compote avec ce que l'on a. On rassemble les éléments et, de façon ponctuelle, on va prendre une décision en espérant qu'elle est la meilleure. Sans avoir la garantie que l'on ne va plus revoir l'intéressé. Notre objectif est d'apporter une forme de paix sociale et d'espérer que notre intervention sera positive. Je ne suis pas un partisan de la prison, je ne suis pas convaincu de son effet positif. Mais nous avons des peines alternatives : travaux, bracelet électronique, probation autonome, suspension du prononcé, etc. »

« Je reste néanmoins persuadé que, pour un primo-délinquant, le fait d'être enfermé un, deux ou trois jours peut être efficace. À l'époque où j'étais juge d'instruction, j'ai passé une journée dans une prison. Il m'a fallu quinze jours pour me débarrasser de cette atmosphère d'enfermement. Et quelques jours de prison ne déstructurent pas tout. Alors qu'un an peut avoir des répercussions sur le milieu social et familial. » ■

Face au juge, les dimanches 4 et 11 février sur RTL-TVI à 19h45.



SENTINELLES RADIOPHONIQUES

Depuis la rentrée 2016, Caroline Veyt rencontre chaque mois sur La Trois des éveilleurs de ce siècle dans son émission *Les sentinelles*. Cette production connaît désormais une version radiophonique, totalement indépendante de ce qui est proposé en télévision, diffusée chaque samedi

de 9 à 10h sur Musiq3. L'animatrice y dialogue avec une personnalité emblématique de son domaine, qui expose sa vision du monde et ses réflexions sur la société et ses enjeux. Réalisée dans le studio de « radio augmentée » de la RTBF, *Les sentinelles-radio* sera aussi visible en replay sur la plateforme Auvio. À la mi-janvier, le premier invité a été le photographe italien Oliviero Toscani.

HOMÉLIES HELP

Clerus-App est l'application (en italien) créée par le Vatican pour « aider » prêtres et diacres à préparer leurs homélies (ou pour qu'ils s'en inspirent très directement...). Elle comprend notamment la lecture de textes, l'ajout de notes, le téléchargement et l'archivage hors ligne.

📄 www.clerus.va, sur Play store et Apple store